

Délégation de Service Public Cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf

Délégation du 01/01/2019 au 31/12/2022

Rapport de la période du 01/01/2019 au
31/12/2019

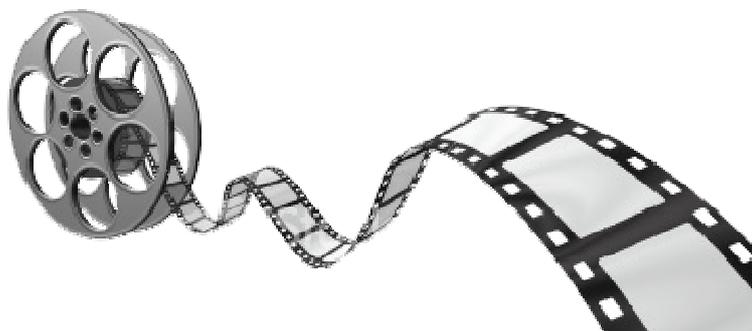
Délégant



Route de La Souterraine
23 400 Saint Dizier - Masbaraud

Déléataire

Ahmed BENNAAMANE
51 rue du Puy
23400 BOURGANEUF
siret : 320 895 170 00027



SOMMAIRE

Introduction

p 3

Objet de la délégation

p 3

Programmation

p 3

Rythme de fonctionnement

p 4

Ressources humaines

p 5

Projections

p 5

Palmarès des 5 films les plus vus

p 6

Animations avec débats en fin de film

p 6

Fréquentation

p 7

Bilan financier

p 8

Introduction

La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences a réhabilité la salle de cinéma située à Bourganeuf. L'exploitation du cinéma a repris le 1^{er} octobre 2015 sous la forme d'une délégation de service public simplifiée, d'une durée totale de 3 ans allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018. Suivi d'un renouvellement d'une durée totale de 4 ans allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Pour poursuivre la modernisation et le maintien d'un cinéma de proximité, la Communauté de communes a procédé à la numérisation de la projection en remplaçant l'équipement de projection argentique par du matériel neuf numérique et en réalisant les travaux connexes en cabine de projection et sur le réseau informatique ainsi que sur le système de billetterie. La Communauté de communes a fait également réaliser des travaux de rénovation de la salle de cinéma, du hall d'accueil et d'accessibilité, selon les normes cinématographiques en vigueur.

La Communauté de communes prend en charge l'ensemble des frais liés au bâtiment, aux équipements, aux matériels, aux logiciels ; et une partie de l'entretien intérieur, des abonnements téléphoniques et Internet, des impressions pour la communication.

Le présent rapport concerne la période d'exploitation du 01/01/2019 au 31/12/2019.

I/ Objet de la délégation

Le délégataire est chargé de gérer le cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf. Il est tenu d'assurer la meilleure politique de communication liée à la gestion de ce service public, en harmonie avec les actions culturelles initiées au niveau intercommunal.

II/ Programmation

Sur la période précitée, ce sont 253 films pour 612 séances qui ont été à l'affiche.

Par ailleurs, en supplément du programme habituel, ce sont 5 films en « avant-première » qui ont été programmés, dont 1 sortie nationale.

Liste des soirées spéciales programmées à la fin desquelles une collation a été offerte au public (thé à la menthe, boissons et pizzas) :

12/01/2019	Soirée du film fantastique
16/02/2019	Soirée du film musical
16/03/2019	Soirée du film d'aventure
23/03/2019	Soirée du film musical
30/03/2019	Soirée du film d'aventure
21/04/2019	Soirée Pâques musical
27/04/2019	Soirée du film fantastique
17/05/2019	Soirée country Leyrenne
18/05/2019	Soirée du film fantastique
12/06/2019	Soirée du film d'aventure
06/07/2019	Soirée du film fantastique
26/07/2019	Soirée du film d'aventure
08/08/2019	Soirée du film fantastique
14/08/2019	Soirée du film musical
13/09/2019	Soirée du film musical
21/09/2019	Soirée du film fantastique
31/10/2019	Soirée Halloween fantastique
06/12/2019	Soirée du film fantastique
19/10/2019	Soirée spéciale agriculteurs – Au nom de la terre
29/11/2019	Soirée spéciale Turquie

Liste des soirées dédiées au lycée Delphine Gay de Bourgneuf (3) :

- 21/01/2019
- 11/04/2019
- 03/10/2019

Liste des « après-midi avec goûter » pour le 3ème âge (10) :

- 23/01/2019
- 20/02/2019
- 20/03/2019
- 17/04/2019
- 22/05/2019
- 19/06/2019
- 18/09/2019
- 09/10/2019
- 13/11/2019
- 11/12/2019

Programmation des films (tout public : comédies, aventures) de leurs choix.

III / Rythme de fonctionnement

C'est variable selon : les saisons, le nombre de films et leurs durées, la demande du public et réservations, jusqu'à 16 séances par semaine.

Le Cinéma est ouvert tous les jours de la semaine, soit entre 9 et 16 séances par semaine.

Détail des séances :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18h - 20h30 /21h	21h	14h ou 15h ou 18h ou sur réservation 21h	19h (jeudi ciné) 20h (pour le lycée) Ou repos	15h V.Scol 18h 20h30/21h	18h30 20h30 22h15	15h00 17h 20h30

IV/ Ressources humaines

Le délégataire est chargé de choisir les films et de commander les publicités correspondantes.

Il réalise les programmes (périodicité bimensuelle), les distribue et les expédie.

Il télécharge les autorisations de lecture des films.

Il reçoit les films, les charge sur le serveur et les monte pour l'exploitation.

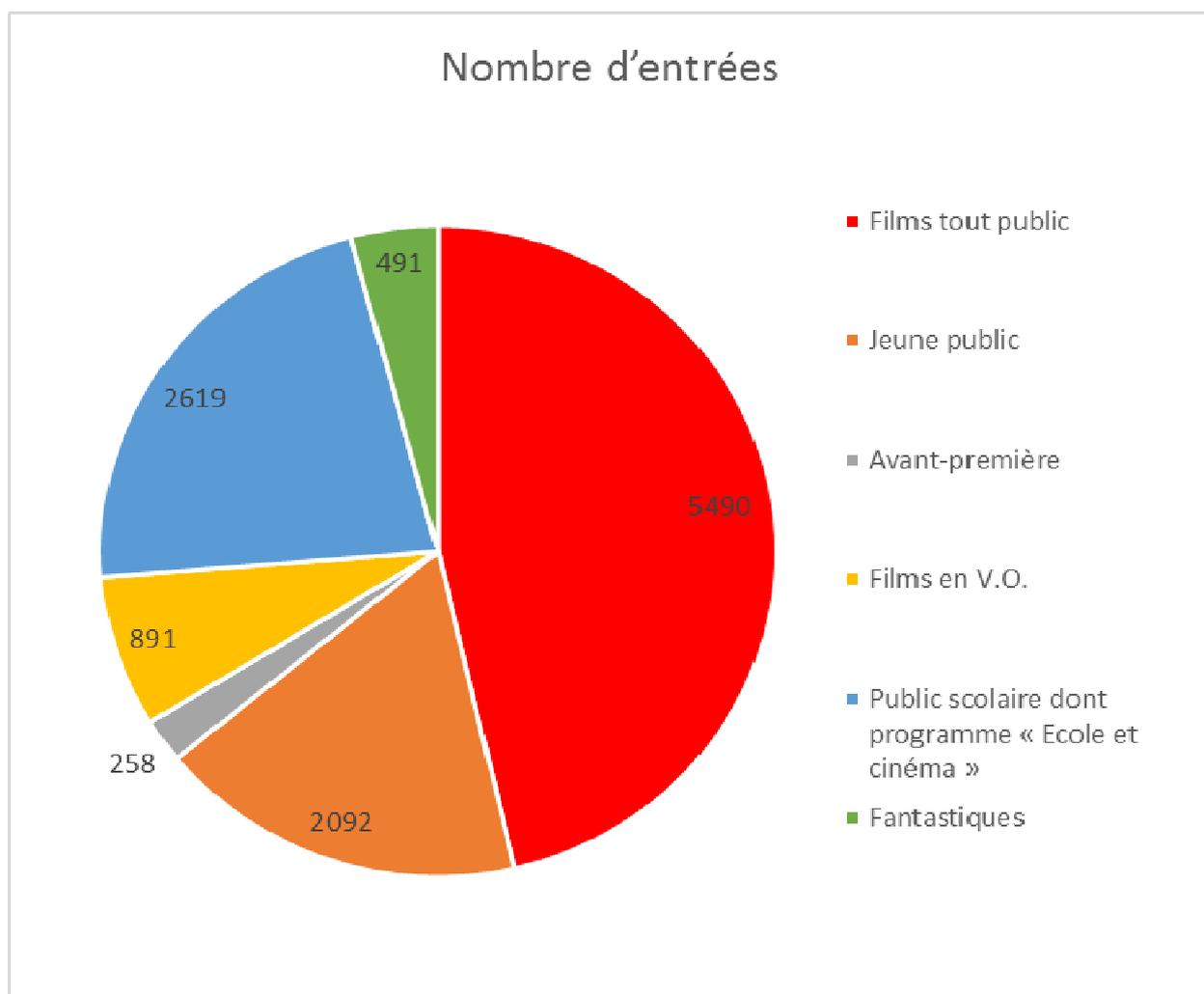
Il est chargé de tenir la billetterie et la comptabilité.

Il surveille le bon déroulement des projections et assure la surveillance et le bien être des spectateurs.

Le temps de travail sur la semaine est de l'ordre de 50h par semaine.

V/ Projections

Type de films	Nbre de films	Nbre de séances	Nbre d'entrées
Films tout public	158	392	5490
Jeune public	22	95	2092
Avant-première	5	5	258
Films en V.O.	32	57	891
Public scolaire dont programme « Ecole et cinéma »	20	30	2619
Fantastiques	16	33	491
Totaux	253	612	11 841

**VI/ Palmarès des 5 films les plus vus**

1. Le Roi lion – 696 entrées
2. La reine des neiges 2 – 409 entrées
3. Au nom de la terre – 318 entrées

4. A star is born – 298 entrées
5. Avengers – 224 entrées

VII/ Animations avec débats en fin de film

- 1) Médecin de campagne
- 2) Au nom de la terre
- 3) Festival Ciné des villes, Ciné des champs (octobre 2019)

Avant-première :

- 1) Gloria Mundi
- 2) Je ne rêve que de vous
- 3) Le voyage dans la lune
- 4) Les silences de Johnny

Sortie nationale :

- Hors normes

Films:

- 1) Chicago
- 2) Alice et le maire
- 3) Papicha
- 4) Les mois d'avril sont meurtriers
- 5) Le sourire
- 6) Bernie et ses petites contrariétés

Documentaire :

Ciné-concert : Thierry Bourguignon et Alain Barrabes ont accompagné les 2 documentaires restaurés par la Cinémathèque Nouvelle-Aquitaine : « Big Business » et « Double Whoopee ».

Au total sur l'année 2019, 13 128 spectateurs dont 1 2987 entrées gratuites.

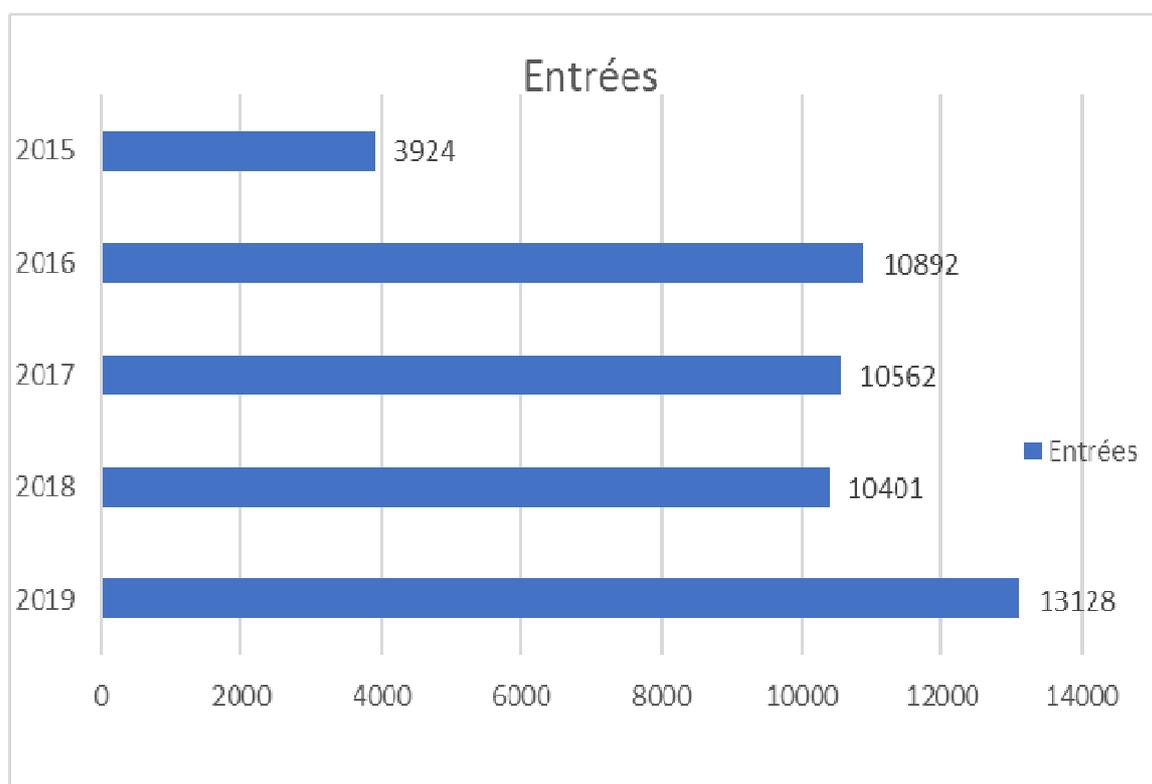
VIII / Fréquentation

→ Fréquentation sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Intitulé Tarif	Tarif	Nbre d'entrées
Tarif normal adultes	6 €	376
Tarif normal enfants < 12 ans	4 €	2615
Tarif réduit pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emplois, personnes percevant les minima sociaux, personnes âgées de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite et pour tous publics le lundi à 21 heures et le mercredi à 21 heures	5 €	4127
Tarif de fidélisation	5 €	1050
Tarif dans le cadre de groupes scolaires de plus de 150 élèves	2 €	460
Tarif adulte pour les soirées thématiques (diffusion de 2 films consécutifs)	9 €	626
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de moins de 100	4 €	107

Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de plus de 100	3 €	307
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – printemps du cinéma	4 €	68
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – collège, lycée et école et cinéma	2,5 €	2105
Supplément 3D	1 €	229

→ Évolution de la fréquentation des 5 dernières années :



IX / Bilan financier

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Location films	18280	Subvention Art et Essai*5580	2525
Programmation	1245	Canal +	56
Gestion des bordereaux	612	Entrées 44275,00	41501
Comptabilité	1080		
Frais de réception (pizza, boissons)	4582		
Redevance versée à la ComCom	5263		
Port film	1868		
Frais de publicité	2055		
Assurance de la salle	1284		
Charges sociales	1000		
Téléphone - Internet	920		
Programmes	125		
Affranchissement	598		
Sacem	823		
Divers (Sacem, services banque, cotisation adrc, camera contrôle images et lingettes 3d)	295		
Total dépenses	40 030	Total recettes	44 082
		Bénéfice	4 052

Avantages (nature) : tirages gracieux des programmes par la Communauté de communes : 13 750 copies R.V.